

BUDGET PRIMITIF 2021

Section de fonctionnement

RECETTES	DEPENSES
Excédent Fonct. 2020 reporté 539.079 €	Ecritures comptables de transfert entre sections 655.050 €
Montant des ventes et prestations services 235.200 €	Fournitures et consommations courantes 541.380 €
Produit des taxes foncières et d'habitation 763.850 €	Personnel et frais assimilés 1.013.400 €
Autres impôts et taxes 444.430 €	Charges organismes extérieurs et autres 276.291 €
Dotations de l'ETAT - Subventions et participations d'organismes publics 505.141 €	Intérêts des emprunts 72.000 €
Loyers et autres 51.200 €	
Remboursement sur rémunération du personnel 19.200 €	
2.558.100 €	2.558.100 €

Qu'est-ce qu'un budget primitif ?

Voté en équilibre par le conseil municipal, il prévoit et autorise les opérations de recettes et de dépenses inscrites pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre.

Section d'investissement

RECETTES	DEPENSES
Excédent Fonct. 2020 capitalisé 230.000 €	Ecritures comptables de transfert entre sections 43.450 €
Excédent Invest. 2020 reporté 175.000 €	Remboursement du capital des emprunts 110.000 €
Taxe d'aménagement 10.000 €	Programme d'investissement 1.885.150 €
Emprunt (Maison de santé) 350.000 €	Dont :
Produit des cessions 1.000 €	- 764.600 € Extension de la maison santé
Remboursement FCTVA sur dépenses d'investissement 122.800 €	- 328.000 € Aménagement de la rue des hauts d'izé
Subventions d'investissement 451.300 €	- 177.600 € Aménagement du parc de la Chavaigne
Ecritures comptables de transfert entre sections 698.500 €	- 192.100 € Travaux liaison douce au Bas du Bois
	- 47.000 € Acquisition de Matériel
	- 122.650 € Travaux sur voirie et réseaux
	- 12.000 € Travaux cimetière
	- 241.200 € Aménagement du complexe sportif (Les travaux à venir équilibrent le budget)
2.038.600 €	2.038.600 €